Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 16 Chaouel 1443
17 Mai 2022

N° 57

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1188**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1190**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1194**
Homologation de résolutions **1194**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1194**
Avis aux créanciers..... **1196**
Convocations
Sociétés anonymes **1197**
Autres sociétés **1202**
Divers
Avis au public..... **1202**
Bilans et Comptes Financiers
Bilan de l'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV **1203**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE DU CENTRE COMMERCIAL MENZAH PALACE (S.A)

Société anonyme

Au capital de 1.000.000 Dinars

Siège social : Centre Commercial Lac Palace - Les Berges du Lac de Tunis

Matricule fiscal : 000819N/A/M/000

En vertu du PV de l'assemblée générale ordinaire du 22 Mars 2022 enregistré à la recette des finances Lac le 7 avril 2022, sous le n°22702615, Quittance n°M042427, dont un original a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises «le Registre National des Entreprises» le 15/4/2022 sous le n°202227594 il a été décidé ce qui suit :

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

- Approbation du rapport de gestion du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021.

- Nomination des administrateurs : Mr Mohsen Trabelsi, Madame Fatma Trabelsi, Mr Mehdi Trabelsi pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

- Nomination de la société «MAAFEX» en tant que commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

En vertu du PV du conseil d'administration du 22 Mars 2022 enregistré à la recette des finances Lac le 7/4/2022, sous le n°22702613, Quittance n°M042422 dont un original a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises «le Registre National des Entreprises» le 15/4/2022 sous le numéro 202227594 il a été décidé à l'unanimité la nomination de Monsieur Mohsen Trabelsi en tant que Président Directeur Général de la société Menzah Palace pour les exercices 2022, 2023 et 2024 et le conseil lui confère les pouvoirs qui lui sont attribués par la loi et les statuts de la société.

(Numéro du Dépôt principal : B156772001).

2022R01211SANB2

STB SECURITE & GARDIENNAGE

(Filiale du Groupe STB)

Société anonyme

Au capital de 200.000 Dinars

Siège : 01, rue des Entrepreneurs - 1001 - Tunis

Registre de commerce N° : B01172016

Affiliation à la CNSS N° : 552450-35

Matricule Fiscal : 1431393M/A/M/000

Identifiant Unique au Registre National des Entreprises : 1431393M

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire, au titre de l'exercice 2021, tenue le jeudi 28 avril 2022, enregistré à la Recette des Finances Rue Habib Thameur, Tunis, le 4 mai 2022 sous le n° 22801316 - Quittance n°M032949, dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises à Tunis le 9 mai 2022 sous le n°2022P36082470 il a été décidé ce qui suit :

1) Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 ;

2) Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des conventions visées à l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales;

3) Approbation des Etats Financiers et affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

4) Quitus aux Administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2021 ;

5) Fixation des jetons de présence à allouer aux Administrateurs ;

6) Ratification de la cooptation d'un Administrateur ;

7) Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales de dépôts, de publications et autres de droit.

2022401180SANB2

SOCIETE AGRO DISTRIBUTION AGRODIS

Sarl au capital de 1.400.000 dinars

Siège social : 7 rue de la Teinturerie Zl Sidi Rezig 2033 Mégrine

Identifiant unique : 0795850D

Suivant acte de cession de parts sociales du 15/02/2022 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 15/3/2022 sous le n°22101226 quittance n°M020328, M. Ahmed Nejib Mfarrej a cédé sous toutes les garanties de droit à Mlle Cyrine Mfarrej 6870 parts sociales qu'il possède dans le capital de la société AGRO DISTRIBUTION «AGRODIS»;

Suivant acte de cession de parts sociales du 15/02/2022 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 01/3/2022 sous le numéro 22101004, quittance M018670 ; M. Ahmed Nejib Mfarrej a cédé sous toutes les garanties de droit à Mlle Yasmine Mfarrej 6870 parts sociales qu'il possède dans le capital de la société AGRO DISTRIBUTION «AGRODIS».

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 28/02/2022 enregistré à la recette des finances de Mégrine le 28/3/2022 sous le n°22701420, quittance n°M028066 et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises RNE le 30/3/2022, dossier n°202222292, les associés ont donné leur agrément aux cessions de parts précitées et ont approuvé en conséquence la modification de l'article 7 des statuts de la Société AGRO DISTRIBUTION «AGRODIS».

2022401181SANB2

UNION TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES

«UTAR»

S.A. au capital de 270.000 DT

Immeuble Misk Rue 8366 Bloc A App 20 Montplaisir

MF : 948948 M/N/M/000

II- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté

du 30 novembre 2021 et enregistré à la recette des finances Montplaisir le 11 avril 2022, sous le numéro 22802006, Quittance n°M040141, il a été décidé ce qui suit :

1) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du Commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2018 et 2019.

2) Examen et approbation des états financiers relatifs aux exercices 2018 et 2019 et affectation de leurs résultats.

3) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours des exercices 2018 et 2019.

4) Approbation des conventions réglementées.

II- En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire daté du 10 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances Montplaisir le 11 avril 2022, sous le numéro 22802008, Quittance n°M040149, il a été décidé ce qui suit :

1) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

2) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020 et affectation du résultat dudit exercice.

3) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2020.

4) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021, 2022 et 2023.

5) Désignation de M. Souheil Krichen commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2021 - 2022 et 2023.

6) Approbation des conventions réglementées.

III- En vertu du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration daté du 10 décembre 2021 et enregistré à la recette des finances Montplaisir le 11 avril 2022, sous le numéro 22802010, Quittance n° M040155, il a été décidé ce qui suit :

1- Nomination de M. Moncef Ben Ayed Président du Conseil d'Administration de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur.

2- Nomination de M. Chokri Abdelkefi Directeur Général de la société de la Société pour la durée de son mandat d'administrateur et fixation de sa rémunération nette mensuelle à 6000 DT à partir du 01 juillet 2021.

Dépôt : un exemplaire des procès-verbaux cités ci-dessus a été déposé au registre national des entreprises de Tunis en date du 21/4/2022 sous le n°202229587.

2022401185SANB2

SOCIETE NOUVELLE DE BOISSONS

Société anonyme

Au capital de 13 020 000 dinars

Siège social : Avenue Habib Bourguiba 1110 la Mornaguia

Identifiant Unique : 0707419B

N° affiliation CNSS : 210385/89

Suivant le procès-verbal du conseil d'administration du 10 mars 2022 enregistré à la recette des finances de la Mornaguia le 22 mars 2022 sous le n°22700603 quittance n°M016941 et le procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 avril 2022 enregistré à la même recette le 22 avril 2022 sous le n°22700762 quittance n°M023131, il a été déposé un exemplaire dudit procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire et du procès-verbal du conseil d'administration et du rapport de Commissaire Aux Comptes et les états financiers de l'exercice 2021 au Registre National des Entreprises de la Manouba le 28 avril 2022 sous le n°202231278.

2022401199SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Augmentation du capital social de la société

SOGETECON

Suivant PV en date du 11/11/2019 enregistré à la recette des finances «Kalaa Kébira» le 19/11/2019 sous n°19702274 quittance n°58106 il a été effectué une augmentation du capital de la société «SOGETCON» (MF 1581957 L) de 10000 dinars à 100 000 par incorporation du Compte Courant Associé de l'associé Mr Ramzi Jendoubi pour un montant de 90 000 dinars c'est-à-dire une augmentation de 9000 parts sociales de valeur nominale 10 dinars chacune, cette augmentation a eu lieu en supprimant les droits préférentiels de la souscription et de la réserver uniquement à Mr Ramzi Jendoubi.

Une copie a été déposée auprès de l'R.N.E en date du 28 novembre 2019.

2022S00553SRLB2

Société LINKCOM SARL

Capital social 50 000 dinars

Identifiant unique : 1480524 C

Sise à B2, rue Jaafar EL BORMKI, Résidence Diva Centre, Etage 3 Mnihla 2094 Ariana

En vertu du PV de l'AGE n°1/2022 en date du 02/4/2022 enregistré à la recette des finances de Cité Etadamon le 21/4/2022 sous le numéro 22701663 quittance n°040944 et dont un exemplaire a été déposé au guichet central du registre national des entreprises le 9/5/2022 sous le numéro 202232956, il a été décidé :

1- L'approbation des opérations de cessions des parts sociales détenues par messieurs JAMOUSSI Wassim et BOUASSIDA Slim dans le capital social de la société « LINKCOM» au profit de la société «Fincaire»,

2- L'approbation de la nouvelle structure du capital social de la société «LINKCOM» à l'issu des opérations de cessions de parts sociales sus-indiquées,

3- La dissolution anticipée de la société et sa liquidation au sens de l'article 142 CSC et la désignation de Monsieur MSEDDI Hamdi en tant que liquidateur,

4- L'élection du domicile de la société «LINKCOM» chez Cabinet MSEDDI Hamdi sis à l'immeuble Palmarium 4, bloc A, étage 7, bureau 1 avenue des Martyrs, Sfax 3027.

Les créanciers sont priés de bien vouloir inscrire leurs créances auprès du liquidateur conformément aux dispositions et dans les délais légaux.

2022X00589SRLB2

SOCIETE ETM BETON

Société à responsabilité limitée de 100.000 DT

Siège social : Bureau 1.3 de l'immeuble moderne - avenue de l'Environnement - Menzel Temime - Nabeul

Identifiant unique : 1509958D

Suivant P.V de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire du 30 avril 2021, enregistré à la recette des finances de Menzel sous le n°2170821, quittance n°M026108, dont un un exemplaire a été déposé dans le registre National des Entreprises le 7/6/2021 sous le n°202141812.

L'assemblée générale ordinaire a décidé :

- La société change la dénomination de SOCIETE ETM BETON pour prendre la nouvelle dénomination Excellence Béton du Cap-bon EBC

- De nommer le gérant Monsieur Ali Belhadj Mouldi pour la période 2021-2022-2023.

2022401178SRLB2

Société Excellence Béton du Cap-bon EBC

Société à responsabilité limitée de 100.000 DT

Siège social : Bureau 1.3 de l'immeuble moderne, avenue de l'Environnement - Menzel Tmime Nabeul

Identifiant unique : 1509958D

Suivant P.V de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 5 Mai 2022, enregistré à la recette des finances de Menzel Tmime le 5/5/2022 sous le n°22700902, quittance n°M033311, dont un exemplaire a été déposé dans le registre National des Entreprises le 6/5/2022 sous le n°2021131226932, l'assemblée générale ordinaire a décidé :

L'assemblée générale des associés approuve sans réserve la vente d'un terrain propriété de la Société numéro PF 621889 Nabeul et donne tous les pouvoirs au gérant de la société pour accomplir l'acte de cession.

2022401179SRLB2

SOCIETE LAITIERE DE SIDI REZIGUE

«SO.LAI.SIR»

Société à Responsabilité Limitée

Au capital de 400.000 dinars

Siège social : 14 rue Hammadi Jaziri (Lafayette) Tunis

Identifiant unique : 0312030Q

Suivant acte de cession de parts sociales du 16/02/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandella le 01/3/2022 sous le n°22100693 quittance n°20568, M. Ahmed Nejib Mfarrej a cédé sous toutes les garanties de droit à Mlle Cyrine Mfarrej 19986 parts sociales qu'il possède dans le capital de la Société LAITIERE DE SIDI REZIG «SOLAISIR»;

Suivant acte de cession de parts sociales du 15/02/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 28/02/2022 sous le numéro 22100589, quittance 16616 ; M. Ahmed Nejib Mfarrej a cédé sous toutes les garanties de droit à Mlle Yasmine Mfarrej 19986 parts sociales qu'il possède dans le capital de la société LAITIERE DE SIDI REZIG «SOLAISIR»;

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 25/02/2022 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela le 14/3/2022 sous le n°22800755, quittance n°22563 et dont deux exemplaires ont été déposés au Registre National des Entreprises RNE le 22/3/2022, dossier n° 202219963, les associés ont donné leur agrément aux cessions de parts précitées et ont approuvé en conséquence la modification de l'article 7 des statuts de la Société LAITIERE DE SIDI REZIG «SOLAISIR».

2022401182SRLB2

Société Agricole El Gobba

SARL au capital de 650 000 Dinars

Zl Ariana BP 241 - 1080 Tunis Cedex

Identifiant Unique : 0315718F

N° Affiliation CNSS : 400009 - 78

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2022, enregistré à la recette des finances rue du Paradis - Ariana le 31 Mars 2022 sous n°22702610 Quittance n°43656, il a été décidé de désigner Mme Chiraz DRIRA en qualité de commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

Le procès-verbal précité a été déposé au Registre National des Entreprises le 6 Mai 2022 sous n° 202232679.

2022401200SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé le 20/4/2018 enregistré à la recette des contributions diverses à la Goulette le 23-4-2018 reçu n°M49699 enregistrement numéro 18202729 Mme Najia Ben Harb a vendu à Mme Mejri Hayet tout le Fonds de Commerce situé à 70 rue Farhat Hachad Kram Ouest préparé pour Fast-food avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections sont reçues directement chez l'acheteur à l'adresse cité ci-haut dans un délai maximal de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 11.5.2022.

2022T00508FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé le 12/4/2021 enregistré à la recette des contributions diverses à la Goulette le 22-9-2021 reçu n°M74643 enregistrement numéro 21205461 Mme Louiza Naimi a vendu à Mr Mohammed El BAHRI Ben Ghalba tout le Fonds de Commerce situé à rue Farhat Hachad n°70 Kram Ouest préparé pour Librairie et taxiphone avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les objections sont reçues directement chez l'acheteur à l'adresse cité ci-haut dans un délai maximal de 20 jours de la date de la publication de cette annonce au journal officiel de la République Tunisienne, cette annonce a été publiée au journal Echourouk le 30.9.2021.

2022T00509FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 15 avril 2022 enregistré à la recette des finances d'elwesletia en date du 19 avril 2022 sous le n°22200294 quittance n°M006021, Mr Mensi Mansour, a cédé à Mr Mensi Hamadi le fonds de commerce (vente d'épices) sis à cité commerciale.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

La présente annonce a été publiée aux journaux Echourouk et Le Quotidien du 22/4/2022.

2022T00512FCCC2

Contrat de vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé signé par ses deux parties le 30/12/2021 dans la commune du Kef, quittance n°38570 enregistré à la recette des finances du Kef le 6/01/2022 quittance n°M000641, la société Wajd, représentée par son représentant légal Mme Tsalam Bent Mohamed, titulaire de la carte d'identité nationale n°03745614 délivrée le 30/01/2021, société SARL, enregistrée au registre de commerce sous n°146326002 sise au Kef, et Mme Wejden Bent Mustapha Mahjoub, de nationalité Tunisienne, née le 9/7/1990, titulaire de la cin n°0897405 délivrée le 4/5/2011, demeurant au Kef, en leur qualité venderesses, vend et cède à la deuxième partie Fakhreddine Ben Houcine Mouelhi, Tunisien, né à Dahmani le 18/4/1975, titulaire de la cin n°08011604 délivrée le 3/6/1998, demeurant à Dahmani, et Mme Sihem Bent Houcine Mouelhi, Tunisienne, née à Dahmani le 18/4/1970, titulaire de la cin n°03786691 délivrée le 24/12/2004, demeurant à Dahmani, par moitié entre eux, avec toutes les garanties du fait et des droits, de la totalité du fonds de commerce qui est la propriété de la première partie de la société Wajd représentant le fonds de commerce de la vente des parfums et des produits cosmétiques exploité dans le même local sis à avenue la liberté Barnoussa le Kef de son propriétaire Mr Abdessatar Oueslati avec tous ses éléments matériels et moraux représenté dans la dénomination commerciale la réputation et la clientèle.

Les objections seront représentées dans le délai de vingt jours da la date de publication des présentes dans le JORT, publication faite dans le journal quotidien Echourouk le 11 janvier 2022 n°11085.

2022T00513FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte de vente de fonds de commerce enregistré à la recette des finances de Djerba sous le numéro 22201724, quittance n°M042158, Nadia Kouchk, titulaire de la CIN n°05777899, a vendu à M Seifeddine Dali, titulaire de la CIN n°09142807 la totalité du fonds de commerce exploité pour toutes activités commerciales au local sis à la rue 20 Mars Taourit Houmt Souk Djerba.

Les oppositions doivent être faites dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cet avis dans le journal officiel chez le cabinet de Maître Yassine Yamoun sis à la rue Sidi Abbes Houmt Souk Djerba.

Cet avis a été publié aux journaux «la Presse» et «Essahafa» le 23 avril 2022.

2022R01209FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous-seing privé en date du 6/5/2022 enregistré à la recette des finances Av. de la Gare - Tunis sous le n°22200677 du 9/5/2022 et quittance n°1027304.

La société «STFAB» (IU : 1430705D) représentée par son gérant M. Med Malek EL Selmi Titulaire de la CIN°:05455881 du 4/7/2015.

A vendu à : La société «PROFORME» (IU : 1482062B) représentée par son gérant M. Rached Mokrani titulaire de la CIN° : 05424428 du 9/5/2014. La totalité du fonds de commerce d'un Dépôt avec ses éléments corporels et incorporels sis à, Z4 Saint Gobain Jbel Jelloud - El Ouardia - Tunis. La vente comprend les éléments matériels et moraux.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur à son adresse sise à la Rue de la Chimie ZI Mégrine 2014, Ben Arous.

Dans un délai de 20 jours à partir de la date de cette publication.

De cet avis au journal officiel.

Cette annonce est publiée au journal le Quotidien du 12 mai 2022.

2022R01212FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte SSP enregistré à la recette des finances Boumhal le 27-4-2022 sous le n°22201340 quittance n°M032760, Mm Chayma Dridi a cédé à Mr Maher Rebii un fonds de commerce par ses éléments corporels et incorporels situé à la rue El aghaliba n°01 Boumhal Ben Arous, destiné "Restaurant". Les oppositions aux prix de cession doivent être formulées entre les mains de l'acquéreur à son adresse à la rue El Aghaliba n°01 Boumhal Ben Arous. Cette annonce a été publiée au journal le Quotidien du 6-5-2022.

2022R01213FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Selon acte ssp enregistré à la recette des finances de Mahdia le 6/4/2022 sous le n°22201288 quittance n°M023996 Mehdi Ben Mohamed Sfar titulaire de la CIN n°03927240 a vendu à Olfa Ben Mohamed Belkhouja le fonds de commerce consistant en café (café el mehdi) sis à l'avenue Habib Bourguiba avec tous ses éléments.

Les oppositions doivent être effectuées sous peine de nullité auprès de l'acheteur dans les délais légaux.

Cette annonce est publiée au journal Le Quotidien du 12/5/2022.

2022S00550FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à Monastir le 9/5/2022 récépissé MO32195 enregistrement n°22202614 la société "Taha Voyages" dont le siège social se trouve à Ksar - Hellal Avenue H.Bourguiba, a vendu à la Société "Karnak Travel" dont le siège social se trouve à La Goulette, rue Lac Tajanika Immeuble Junor - Le Lac 1067 1 - un fonds de commerce à usage "d'Agence de voyages" exploité au local sis à Monastir Place 03 Août avec ses éléments incorporels.

Les oppositions doivent être faites entre les mains du rédacteur du contrat de vente Maître Béchir Raies à son cabinet sis à Ksar Helal Avenue H.Bourguiba dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au J.O.R.T.

Cet avis est paru dans le journal "Achourouk" du 12/5/2022.

2022S00557FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Rue Habib Bourguiba Sfax le 20/4/2022 quittance n°MO37428 du 21/4/2022, Mr Tayari Mohamed Ali, à route Sghar Agerb Sfax, a vendu à Mr Makni Nizar, demeurant à la Route de l'Aéroport km 4 cité Ennour Sfax, la totalité du fonds de commerce pour exercice de l'activité commerciale situé à la route de l'Aéroport km4 Sfax. Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur élisant domicile au cabinet de l'avocat maître Hdiji Mohamed situé au 17 rue Abou Kacem Chebbi Imm Carthage 3000 Sfax, au cours de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal le temps paru le 23 Avril 2022.

2022X00576FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Route Tunis Sfax le 10/3/2022 quittance n°MO29178 du 11/3/2022, Mr Hdiji Moez, à route Tunis km 6 Sfax, a vendu à Mr Baklouti Hichem, demeurant à l'Avenue Khfacha Mohamed Hédi n°17 Sfax, la totalité du fonds de commerce pour exercice de l'activité commerciale et toute activité choisie par le locataire situé à route Tunis km 1 Imm Kriaa Sfax. Les oppositions seront acceptées entre les mains de l'acheteur élisant domicile au cabinet de l'avocat maître Hdiji Mohamed situé au 17 rue Abou Kacem Chebbi Imm Carthage 3000 Sfax, au cours des 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal le temps paru le 23 Avril 2022.

2022X00577FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 12 et 14 avril 2022 et enregistré à la recette des finances route de Tunis Sfax le 5 mai 2022 sous le numéro 22201380 quittance n°M050961, M. Rami Damak titulaire de la CIN n°11090550 a vendu à Mme Raouia Khlifi titulaire de la CIN n°08190493 la totalité du fonds de commerce représenté en «une salle de jeux avec équipement multumédia» sis à route Habbéna Km 4 Sfax avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées auprès de l'acquéreur demeurant à route Sidi Mansour km 4 cité Bourguiba rue 103 Sfax dans un délai maximum de 20 jours à partir de la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne.

Le présent avis a été publié au journal Essabeh du 12 mai 2022.

2022X00583FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé légalisé le 14/3/2022 et le 11/4/2022, enregistré à la recette des finances rue de la République Sidi Bouzid le 14/4/2022, quittance n°M037888, enregistrement n°22203003, la société les abattoirs Chahia, SARL, titulaire de l'identifiant unique n°1490413B, son siège social est à route Sidi Salem km 1.5 3000 Sfax médina Sfax, a vendu à Habib Ben Amara Akrimi, titulaire à la CIN n°04212875, demeurant à cité Ezzayatin, Bir Elhfai, Sidi Bouzid, la totalité du fonds de commerce exploité dans la vente, viande de volaille et ses dérivés, au local situé à Bir Elhfai devant la station de taxi Sidi Bouzid.

Les oppositions doivent être faites au cabinet de Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, sis à 27 rue Habib Achour Imm Anis Sfax, dans un délai ne dépassant pas les vingt jours à compter de la date de publication du présent avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal "Assabah" du 27/4/2022.

2022X00584FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte authentique, signé le 23/4/2022 enregistré à la recette des finances rue Habib Bourguiba Sfax le 26/4/2022, sous le n°22201313, quittance n°M027900, Sofiene Ghabri a vendu à Hédi Sghari la totalité du fonds de commerce sis à Immeuble Mokni rue Sekiet Sidi Youssef Sfax, Station Lavage avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être formulées au lieu du fonds de commerce dans un délai de vingt (20) jours de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce a été publiée au journal Assabeh le 29/4/2022.

2022X00587FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé datant le 15/4/2022 enregistré à la recette des finances Av de l'Indépendance Bardo 27/4/2022 sous n°22201583 quittance 45648 Najeh Zid en tant que propriétaire a vendu le fonds de commerce déjà exploité au local commercial (café) situé au n°03 av Lutoinie bab saadoun Tunis à Mme Hanen Khazri.

Toute opposition sera rendue entre les mains de Maître Ghalia Zammali sise au 13 av Habib Bourguiba Ariana dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annonce au jort.

Cet avis a été publié au journal La Presse du 7/5/2022.

2022401196FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Etude Maître Mohamed Walid ZANNI

Avocat, 2 bis Rue de l'Argentine Le Belvédère Tunis

Tel : 71 288 328

MF : 0929442H

Par acte sous seing privé enregistré à la recette des finances d'El Menzeh VI, Quittance n°M087963 sous le n°22202895, la Société «Express Food» a vendu à la société «Ambroisie Cattering» la totalité du fonds de commerce des deux locaux n°2 et n°3 sis au rez-de-chaussée de l'immeuble Prestige Avenue Hédi Nouira Ennasr2 Ariana avec tous ses éléments corporels et incorporels. Les oppositions doivent être adressées entre les mains de l'acheteur au 2ème étage de l'Immeuble Attijari Bank Bureau 2A, Rue Abdelaziz Chtioui 2070 la Marsa Tunis dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cette annone au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien du 14/5/2022.

2022401205FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Gérance libre

Suivant contrat de location en date du 30/9/2021 enregistré à la recette des finances rue El Jazira en date du 20/01/2022 sous le n°22300869 quittance n°M06228 Mme Rafika Ben Laaroussi Ben Salem a loué à Mr Ahmed Ben Sadok Ghmir en tant que gérance libre tout le fonds de commerce situé au n°7 Souk El Attarine Tunis exploité pour commerce des industries traditionnelles pour une durée d'un (01) an non renouvelable débutant du 01/11/2021 finissant au 31/10/2022.

Cette publication est parue au journal Le Quotidien du 30/4/2022.

2022T00516FCCC3

Résiliation d'une gérance libre

D'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé daté du 9/02/2022 et enregistré à Sousse le 13/4/2022 sous n°2230406 reçu n°M028429 est résilié la gérance libre conclue entre la société ELYSEE MONTMARTRE, identifiant unique n°0892083 F et Mr Mohamed Ali Sliman, Titulaire de la carte d'identité n°05789982, en date du 5/3/2021 et enregistré à Sousse le 10/3/2021 sous n°2130851 reçu n°M013837, portant sur un café catégorie 1 situé à rue Le Colonel GUIRNAOUI Khézama Ouest Sousse.

Un extrait de la présente vente est publié au journal quotidien la presse du 11/5/2022.

2022S00555FCCC3

Résiliation Location d'un fonds de commerce

(Gérance libre)

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré en date de 28/4/2022 à la recette des finances Rue el Jazeera Tunis sous le n°22301127 quittance n°MO32413 a été résilié l'acte sous seing privé enregistré en date de 30/9/2015 à la recette des finances Rue el Jazeera Tunis sous le n°15302471 quittance n° 51704, par lequel Monsieur Mounir Bouzaabia, demeurant à la Rue Ibn Eljazzar Immeuble Al Rayhanne, Sousse, a loué à Monsieur Ridha Jarreya, la totalité du fonds de commerce du local commercial pour une activité de commerce bijouterie et joaillerie, avec tous les éléments corporels et incorporels sous forme de gérance libre, sis au n°31 Souk, El Birka la médina de Tunis la date de résiliation a été fixée le 31/12/2021.

Cet avis est publié au journal le Quotidien du 14/5/2022.

2022S00559FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 13/3/2022 enregistré à la recette des finances rue Mohamed Maarouf Sousse le 31/3/2022 sous le n°22300734 quittance n°M024151, Monsieur Naceur Ben Mohamed Said Khal Eltaif, titulaire de la CIN n°02834982 du 18/12/1996 Matricule fiscal n°47342Y, loue à Habiba Bent Khaled Waness Ezzeddine, titulaire CIN n°12812529 du 3/6/2017, tout le fonds de commerce sise à rue Taher Haddad enregistré au Registre de Commerce sous le n°A171301996 dédié à la vente en détail des tissus et mercerie, pour une durée de deux années renouvelable à partir du 01/3/2022. Cette annonce a été publiée au journal Echourouk en date du 14/5/2022.

2022S00563FCCC3

Location d'un fonds de commerce

Suivant contrat enregistré le 8 Novembre 2021 à la recette des finances de Sidi Hssine sous le n° d'enregistrement 21303057 quittance M065712 Mr. Kamel Ben Mohamed Ben Ahmed Chaabani titulaire de la C.I.N n°00708441 a loué un fonds exploité pour un café à Mme. Samia Bent Ali Ben Taher Jebali titulaire de la C.I.N n°07049120 sis au 105 bis rue Mohamed Ezaneti Zahrouni - Tunis (Ex rue 4437)

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de locataire à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien le 14 mai 2022.

2022401186FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de location du 5/4/2022 enregistré à la recette des finances palais des finances Bizerte le 20/4/2022 quittance n°M026202 enregistrement n°22301359 Monsieur Samir Ben Abderrazek Ben Messaoud Kassem a loué à Noureddine Ben Abderrazek Ben Messaoud Kassem, l'intégralité du fonds de commerce sis à l'Angle rue Mohamed Galai et Rue Constantinople destiné pour la vente d'article divers pour une durée d'une année renouvelable à compter du 1/4/2022 jusqu'au 31 Mars 2023.

Le présent avis a été publié aux journaux Echourouk et Le Quotidien en date du jeudi 5/5/2022.

2022401191FCCC3

Location d'un Fonds de Commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances de rue de l'Autriche le 10/2/2022 sous le n°22300600, quittance n°M12876, Mr Mabrouk Ben Belgacem Chamekh a loué à la société CBS CALL tout le fonds de commerce sis au n°55 Avenue Hédi Chaker Tunis, avec tous ses éléments matériels et moraux.

Les oppositions seront faites entre les mains du locataire à l'adresse ci-haut indiquée dans un délai ne dépassant pas les 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT.

Cet article a été publié au journal le quotidien le 14 mai 2022.

2022401197FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Création de syndic

Résidence Mémoza elomrane supérieure Tunis

Selon le PV de la première assemblée générale datée le 7/11/2021 et enregistré à la recette des finances elmanar le 14/11/2021 sous le n°21803056 il a été élu :

- Elhanachi Nadia : Présidente
- Zagdoudi Houmem : Trésorier
- Merieh Mourad : Vice-président
- Hamzaoui Anis : Secrétaire général
- Elinkichari Nouredine : Trésorier adjoint

Siège de syndic : appartement 18 bloc 24 Résidence Mémoza elomrane supérieure Tunis.

La municipalité de Tunis a approuvé le PV de première assemblée générale cité en haut le 3/12/2021.

2022T00510APSF1

Constitution d'un groupement de développement agricole

Suite à la demande de constitution d'un GDA en date du 16 Mars 2022 sous le numéro 26.

Zone d'activité : Skhira

Nom : Groupement d'Aménagement Agricole Nador pour la Pêche Côtière Traditionnelle.

Siège social : Port de Pêche Skhira

Zone d'intervention : Skhira

Nom du président du conseil d'administration : KHALED MHADBI.

Missions :

- Protéger les ressources, rationaliser leur utilisation et faire bon usage des systèmes marins et de leur maintenance.
- Réaliser toutes les tâches qui font avancer les intérêts communs des personnes impliquées.

2022R01223APSF1

Création d'un groupement de développement dans le secteur d'agriculture et de la pêche

Suite au récépissé de création d'un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture et de la pêche n°125 en date du 28 Mars 2022 et suite à l'assemblée générale constitutive en date du 12 Avril 2022, il a été créé un groupement de développement dans le secteur de l'agriculture comme suit :

Nom : El halfâa

Siège social : Centre de formation de la municipalité de Hergla

Nom de la présidente : Bchira Kchich.

Mission :

- La protection des bios ressources et la directive de leurs exploitations.
- La participation dans la vulgarisation et la mise en circulation des produits terroirs de la femme.
- La participation à la formation et à la vulgarisation des agriculteurs.
- Faire des relations de coopération et d'échange des expériences.

2022S00528APSF1

Homologation de résolutions

Renouvellement du Bureau de Syndic

De la Résidence Eddar 2

Rue Tachkand - Ennasr 1

Suivant PV de l'assemblée générale du 12/12/2021 enregistré à la recette des finances El Menzah 6 le 18/01/2022 quittance n°007494 enregistrement n°22800293 et de l'arrêté municipal du 5/4/2022 sous le n°1114 émanant de la municipalité de l'Ariana il a été élu les membres du comité du syndic comme suit :

Président : Mr Ammar Saïdi

Trésorier : Mr Omran Rabeh

Membres : Faouzia Glouzi - Jamila Jaafar.

2022T00511APSF2

Syndicat des Copropriétaires de la Résidence «EL RAYHANE»

Selon le procès-verbal de l'assemblée exceptionnelle n°5 du 5/3/2022, enregistré le 20/4/2022 à la recette des finances Trocadéro Sousse sous le n°22200970, quittance n°020253 du syndicat des copropriétaires de la Résidence «EL RAYHANE» Avenue Ibn El Jazzar Sousse. M. Anas Boukamcha élu trésorier.

2022S00499APSF2

Election du comité d'un syndic

Résidence «AZUR»

Sahloul 4 - Lot HC8 - Sousse

Suivant PV en date du 19/3/2022, déposé à la municipalité de Sousse le 15/4/2022, et enregistré à la recette des finances Rue Victor Hugo à Sousse le 22/3/2022 sous n°22800873 Quittance n°M021536 il a été mentionné l'élection du comité qui se compose :

Président : Mr Taoufik Sbaa

Secrétaire général : Mr Mehdi Turki

Trésorier : Mr Majed Moussa.

2022S00546APSF2

Election d'un nouveau bureau de Syndic

Résidence L'Andalouse à Hammamet

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale en date du 30 Mars 2022 enregistré à la recette des finances de Hammamet le 22 Avril 2022 Quittance n°M060485 enregistrement n°22802019 il a été décidé l'élection d'un nouveau bureau du syndic de la résidence l'Andalouse sise à Hammamet par la rue Moncef Bey, composé de Mme Melliti Emna présidente, Messieurs Khaled Timoumi et Ridha Ennajeh membres.

2022401190APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente sur licitation

Créancier poursuivant : Fethi B. Tahar B Hassine, associé, demeurant à

Hammam Sousse, sans matricule fiscal, son avocat Me Amor Boukadida demeurant à Sousse, Rue Béchir Sfar n°2, l'avocat poursuivant. MF : 0298969Z

1- Mohamed B. Tahar B Hassine, associé, demeurant à Hammam Sousse, impasse Aboulkacem Chebbi, sans matricule fiscal.

2- Chafik B. Tahar B Hassine, associé, demeurant à Hammam Sousse, impasse Aboulkacem Chebbi, sans matricule fiscal.

3- Samir Bouhaouel, liquidateur judiciaire de la société les barcides, demeurant à la route touristique, près la station star oïl Chott Meriem.

4- immeuble et fonds de commerce mis en vente :

La totalité de la propriété "Ghouma", objet du titre foncier 68234 Sousse, consistant en un terrain, sur lequel est édifié le restaurant Touta, sis à la route de la plage Hammam Sousse, d'une superficie de 170 m² pour le terrain, mis à prix pour 650750 Dinars suivant l'estimation de l'expert Abou Hamed Bayar, frais en sus.

La totalité du fonds de commerce de restaurant Touta, y exploité avec tous ses éléments corporels et incorporels, mis à prix pour 145 000 Dinars suivant l'estimation de l'expert Ibrahim Khedher, frais en sus.

Soit au total : 795750 dinars.

Date de la vente : le lundi 13/6/2022 à partir de 9h du matin, par-devant la chambre des criées du tribunal de Sousse 2.

Visite de l'immeuble et du fdc : chaque dimanche de 9h du matin à 17h de l'après midi.

Pour de plus amples renseignements, contacter le greffe du tribunal de Sousse 2 ou l'étude de Me Amor Boukadida, avocat poursuivant, 2 Rue Béchir Sfar Sousse.

N.B. la participation à l'adjudication n'est possible que pour celui qui a consigné le tiers de la mise à prix et par l'entremise d'un avocat.

2022S00541VEPA1

Vente aux enchères publiques

Demandeur poursuivant : Abdel Aziz Rassas, employé à l'étranger demeurant à Moknine.

Défendeur : Hafed Ben Ali Rassas, demeurant à 62 rue Arbi Zarrouk Moknine

Avocate poursuivante : Maître Rassas Leila, Résidence Beb El Kram Monastir.

Immeuble mis en adjudication : tout le un tiers indivisé de la totalité de la maison sise à 62 rue Arbi Zarrouk Moknine située sur une superficie environ 412 m² et la superficie couverte environ 296 m² et c'est une maison un peu ancienne, équipée d'électricité et de l'eau, limitée en nord par Abdelkim Zakhama du sud Belkacem Bacha de l'est une rue publique et de l'ouest Monji Atia.

Mise à prix : soixante trois mille et neuf cents trente trois dinars 400 millimes (63.933.400 dt) plus la part des frais de cette adjudication.

Date de l'adjudication : le mercredi huit juin deux milles vingt deux, 8/6/2022, à partir de 9 heures du matin à la salle des criées au tribunal de 1ère instance de Monastir.

La visite de l'immeuble : touts intéressés pourraient visiter l'immeuble chaque jour et pour plus d'information consulter le cahier des charges déposé au greffe du tribunal de 1ère instance de Monastir ou à l'étude de l'avocate poursuivante.

Participation aux enchères publiques : se fait par l'intermédiaire d'un avocat après avoir cosigner 1/3 de la mise à prix ou avoir produit un chèque certifié ou donné une garantie bancaire irrévocable du même montant.

2022S00552VEPA1

Adjudication

Maître Miladi Chokri

Avocat

Avenue Mustapha Ben Jannet Imm Les Jardins Monastir

Tel : 73908.368

Fax : 73908.369

Email : cabinetmaîtremiladi@hotmail.fr

Le créancier poursuivant : Naji Matalla, son métier le travail demeurant à l'avenue Chaban Elbhouri Monastir, son domicile élu, étude maître Miladi Chokri, l'avocat poursuivant demeurant à l'avenue Avenue Mustapha Ben Jannet Imm Les Jardins Monastir.

Le débiteur saisi : Maher Jammali, son métier fonctionnaire, demeurant à l'avenue Mahmoud Bourguiba Monastir.

Objet de la vente : la totalité de l'immeuble dénommée NAWRES objet du titre foncier n°102204 Monastir sa superficie est de 37 m² sa destination habitation et qui consiste dans un bâtiment de 3 étages la superficie de rez-de-chaussée est de 32 m², la superficie du 1er étage est de 32 m², la superficie de 2ème étage est de 24 m² sis à l'Avenue Bourguiba beb el Garbi Monastir.

Mise à prix et les conditions de la participation aux enchères : quatre vingt huit mille six cents cinquante dinars (88.650.000 DT) fixé par l'expert Zouhair Jiedda autorisé par la demande sur requête n°79546 avec les frais de l'adjudication, et ne peut participer aux enchères que par l'intermédiaire d'un avocat et après la consignation du tiers de la mise à prix ou la présentation d'un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable, sauf le créancier poursuivant.

Date et lieu de la vente : la vente aura lieu le mercredi 8/6/2022 à 8 h30 et suite à la chambre des criées du tribunal de première instance de Monastir.

La visite de l'immeuble peut être effectuée tous les jours de la semaine, et pour de plus amples informations contacter l'avocat poursuivant ou le greffier de la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Monastir où a été déposé le cahier des charges.

2022S00562VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Maître Mohamed Amouri

Avocat

MF : 000 P.A. 630238 C

L'adjudication aura lieu mercredi 15/6/2022 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à l'avenue Ahmad Aloulou Sfax Eljadida.

L'avocat poursuivant : Maître Mohamed Amouri, avocat domicilié à son étude sise à imm. Chefii 23 rue Salem Harzallah Sfax.

Partie poursuivante : Wiem Bouassida, domiciliée au bureau de son avocat Maître Mohamed Amouri 23 rue Selem Harzallah 3000 Sfax.

Partie saisie : Zoubayr Hammouda Bouassida, demeurant à cité Riadh rue Jedah Sfax, Safwen Bouassida, demeurant à route Bouzayen km 8 Sfax,Tarak Bouassida, demeurant à la route de Gremda km 4 rue Ibn Sina Sfax, Nissaf Bouassida, demeurant à route Kayed Mhamed Tboulbi km 5 Sfax.

Propriété à vendre :

1. La totalité du titre fonder n°85760 Sfax sur lequel est construite une villa de 2 étages dont la superficie est de 711 m² divisée à 8 parts sis à route Menzel Cheker km 0.5 cité Riadh Sfax. Le terrain est clôturé avec des murs des 4 cotés. La villa se compose de 2 étages : le rez-de-chaussée comprend 2 chambres, un salon, un couloir, une SDB, une cuisine, une véranda, à l'ouest et une autre à l'est. La superficie du rez-de-chaussée est 157.80m²; tandis que le 1er étage se compose de 3 chambres, un salon, une SDB, une cuisine et 2 vérandas. La superficie du 1er étage est 142.85 m².

Le terrain comprend aussi un garage de 36.23 m².

La villa nécessite beaucoup d'entretien en urgence.

Le terrain est assez bien situé et doté de l'électricité, de l'eau potable, de l'onas et de la ligne téléphonique.

La totalité de la maison sise à la médina rue elkasba n°4 qui se compose de 2 étages : le rez-de-chaussée est de 235m² de superficie dont lequel on trouve une cave et un dépôt de 37.55 m² de superficie. Le 1er étage comprend un séjour, une salle à manger, un salon, une chambre, une cuisine, une SB, un dépôt, et 2 autres chambres. Sa superficie est de 231 m² dont 209.70 m² couvert et une partie à l'indivision du toit de 115.5 m² de superficie. La maison est très ancienne et elle manque d'entretien.

Elle est dotée de l'électricité, de l'eau potable, de l'onas et de la ligne téléphonique.

Mise à prix : 271.200,000 DT soit : 34.800,000 DT pour la maison sise à la Médina et 236.400,000 DT pour le titre foncier n°85760 Sfax.

La visite de l'immeuble peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le greffier du tribunal de première instance de Sfax2 où est déposé le cahier des charges ou le bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2022X00578VEPA1

Vente aux enchères publiques

La partie poursuivante :

Société d'élevage et production Agricole SEPAG, représentée par son représentant légal, société à responsabilité limitée, inscrite au registre national des entreprises sous le n°0001314 W, dont le siège social est à la rue des Entrepreneurs immeuble Hertz Charguia 2 chez SGI El Hana Sokra, demeurant au bureau de Maître Ahmed Ennouri, avocat 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax.

La partie saisie :

Mohamed ben Ibrahim, titulaire de la CIN n°01810360, demeurant à sidi Jamel Eddine Manzel Tmim Nabeul.

L'avocat poursuivant :

Maître Ahmed Ennouri, avocat à la cour de cassation, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax (MF : 1049238Q).

Désignation de l'immeuble saisi, telle qu'elle figure dans le cahier des charges :

La totalité du titre foncier n°620544 Nabeul nommé "Rafika 37", d'une superficie 1908 m², qui consiste en un lot de terrain à vocation agricole (grande implantation) non incluse dans le plan d'aménagement urbaine, et constitue le lot n°(D176° du plan de lotissement du titre foncier 20549 Tunis), elle est située à Machiket Menzel Tmime sa délégation gouvernorat de Nabeul à proximité de la route n°45 et à distance de quelque kilomètre du centre de contrôle technique, et du centre-ville de l'autre coté (environ 08 Km), elle est limitée, au sud par la propriété des tiers, au nord par une route, à l'est par la propriété des tiers, et à l'ouest par la propriété des tiers.

Mise à prix :

Treize mille et sept cent trente-sept dinars et 600 millimes (13.737.600DT) après réduction de 40% outre les frais annoncés le jour de l'enchère.

Date et lieu de la vente :

La vente aura lieu à la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax, le quinze juin deux milles vingt-deux (15/6/2022) à partir de 9H du matin et suivant.

Participation aux enchères, visite et constat de l'immeuble :

Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et ne peuvent y prendre part que les personnes ayant consigné au moins le tiers de la mise à prix à la caisse des dépôts et des consignations, ou ayant présenté à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable.

Pour les étrangers ils doivent se munir de l'autorisation du gouverneur. La visite et le constat de l'immeuble se fait tous les jours.

La consultation du cahier des charges se fait à l'horaire du travail administratif à l'étude de l'avocat poursuivant Maître Ahmed Ennouri, avocat, 27 rue Habib Achour immeuble Anis Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance Nabeul où il est déposé le cahier des charges.

2022X00585VEPA1

Avis aux créanciers

Appel d'offres N°09

Sans détermination de la mise à prix

Cession de la société

ELBENE INDUSTRIE

De façon globale à autrui

SA. Capital : 40.000.000 DT

IU : 0010478 S

N° d'affiliation à la CNSS : 50137/85

Sidi Bouali 4040 Sousse Tunisie

En vertu de la décision rendue par le Tribunal de première instance de

Sousse en date du 9/5/2022 dans le cadre de l'affaire n°117/17 portant prorogation du délai de réception des offres d'achat de l'établissement débiteur (ELBEN INDUSTRIE EX TUNISIE LAIT) jusqu'au 27 mai 2022 et l'ouverture des offres par la chambre de conseil s'il y en a le 30/5/2022 et l'assignation à l'administrateur judiciaire d'effectuer les publications, l'administrateur judiciaire Mr Belgacem Ben Khaled nommé contrôleur d'exécution de ladite société lance un appel d'offres pour la cession globale à autrui de ladite Société à son état de tous les côtés sans détermination de la mise à prix. Ceux désirant l'acquisition de l'établissement sus indiqué peuvent contacter le contrôleur d'exécution Maître Belgacem Ben Khaled à son adresse : IMMEUBLE EL AHMADIA 04 1er étage n°02 Rue Georges Gorse La Corniche 4000 Sousse Tel et fax : 73217330 Portable 98401023 pour le retrait du cahier des charges contre le paiement de 400 dinars, les visites ne sont possibles qu'après avoir pris un rendez vous avec le contrôleur d'exécution.

Les offres doivent être adressées au contrôleur d'exécution Maître Belgacem Ben Khaled à son adresse indiquée par lettre recommandée avec accusé de réception dans une enveloppe sans aucune indication de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention suivante :

NE PAS OUVRIR

Appel d'offres relatif à l'achat de "LA SOCIETE ELBENE INDUSTRIE EX TUNISIE LAIT"

Le dernier délai de remise des offres est fixé pour le vendredi 27 mai 2022.

2022S00554VEPA2

Distribution émanant du tribunal de première instance de Monastir

En application des articles 467 et 468 du code de procédure civile et Commerciale et suite à la décision d'ouverture des procédures de distribution émanant de monsieur le juge chargé de la distribution auprès du tribunal de première instance de Monastir en date du 02/3/2022 dans l'affaire n°343/2022 entre les créanciers et selon leurs degrés et ce suite à la requête de Maître Rached Karray avocat à Sfax représentant sa cliente la société maison du bois du sud à l'encontre de la société maghrébine de commerce et dont le siège est sis à Ouerdanine et les créanciers de cette dernière ayant inscrit leurs oppositions.

L'argent objet de la distribution s'élève à la somme de 20.100 dinars objet de la consignation n°01/2022 en date du 17/02/2022 reçu n°M055013 du 5/11/2021.

En application de l'article 465 et suivants du CPCC toute personne désirant participer à la distribution de cet argent est tenue dans les trente jours suivants. Cette annonce au JORT de présenter les documents justifiants sa dette par les soins d'un avocat et ce au greffe du dit tribunal faute de quoi elle sera déchue de ses droits de participer à la distribution.

Cet avis a été rédigé an application des articles 466 et 468 du CPCC Le Greffier du tribunal de première instance de Monastir le 02/3/2022.

2022X00582VEPA2

Désignation de tuteur

Selon le jugement n°2465 rendu par le tribunal de première instance de Médenine le 13/01/2022, devenu définitif suite à l'attestation de non appel datée du 26/4/2022, monsieur Sabeur Chouchene est désigné tuteur pour gérer les biens de Ratiba Chouchene et accomplir tous les actes juridiques en son nom sauf la vente d'immeubles qui nécessite autorisation selon les lois en vigueur.

2022401203VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société de Gestion du Complexe Industriel & Technologique de Médenine

S.A au capital de 3.700.000 dinars

Siège social : Route de Gabès Km 03 Médenine

RC : B2058002011

MF : 1193052P/A/M/000

CNSS : N°322479-51

Messieurs les actionnaires de la Société de Gestion du Complexe Industriel et Technologique de Médenine sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire le jeudi 9 Juin 2022 à 9h du matin au Complexe de Loisir PALMA à Djerba à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'activité de la société au titre de l'exercice 2020.

2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2020.

3- Approbation du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers de la société arrêtés au 31 décembre 2020.

4- Approbation des conventions prévues par l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales.

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion relative à l'exercice 2020.

Tous les documents nécessaires permettant aux actionnaires de se prononcer sont mis à leur disposition à partir du 25 mai 2022 au siège social de la société.

2022R01214SANB3

Convocation de l'assemblée générale ordinaire

DE LA SOCIETE AGROMED S.A

Immeuble SARRA, Bv Principal, 2ème Etage, 1053 Les Berges du Lac, Tunis

Identifiant unique : 0539745A

Messieurs les actionnaires de la société AGROMED S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le 14/6/2022 à 9H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 Km12 Ezzahra, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Examen des états financiers de la société au 31/12/2021.

2) Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de la société au titre de l'exercice 2021.

3) Lecture des rapports du commissaire aux comptes.

4) Approbation du rapport de gestion et des états financiers relatifs à l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions relevant de l'application des articles (200) et (475) du code des sociétés commerciales.

6) Affectation de résultat de l'exercice 2021.

7) Quitus aux Administrateurs.

8) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

Les projets de résolutions ainsi que les rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes sont à la disposition des actionnaires au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING.

2022R01227SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A

GP1 Km 12 Ezzahra

Identifiant unique : 0000767T

Messieurs les actionnaires de la société INDUSTRIE & TECHNIQUE S.A. sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 25/5/2022 à 9H au siège social de la société POULINA GROUP HOLDING sis au GP1 KM12 EZZAHRA, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Approbation du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes relatifs à la réduction de capital.

2) Réduction du capital social par voie de restitution partielle d'apports.

3) Modification corrélative des statuts.

4) Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement de formalités légales.

2022R01242SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société d'Etudes et d'Aménagement de Sebkhet Bin Ghayadah

S.A au capital de 1 600 000 Dinars

Siège social : Rue Bechir Sfar - 5100 - Mahdia

M.F : 1562233Y/A/M/000

Le Conseil d'Administration de la Société d'Etudes et d'Aménagement de Sabkhet Ben Ghayadah à Mahdia informe tous les actionnaires que l'assemblée générale ordinaire de la Société se tiendra le lundi 30 mai 2022 à 10 heures du matin, au siège social de la société et à distance, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Désignation d'un commissaire aux comptes pour les années 2021, 2022 et 2023.

2022S00551SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord

Société anonyme

Au capital de : 6.500.000 DT

Registre de commerce : B1101441997

Matricule fiscal : 001801 GAM000

Siège social : 4089 Port El Kantaoui Hammam Sousse

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et de Développement de Sousse Nord sont invités à assister à l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le jeudi 9 juin 2022 à 10H au siège de la Société, 4089 Port El Kantaoui, Hammam Sousse et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. La situation financière de la société et la continuation de son activité.

2. Les pouvoirs.

2022S00561SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SIG2

S.A. au capital de 1 209 600 Dinars

Route de Gabès km 3 - 3018 Sfax

Identifiant Unique : 0503372Y

CNSS : 219233-13

Messieurs les actionnaires de la Société SIG2 sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 10 juin 2022 à 17h au siège social de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à l'exercice 2021

- Lecture du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes relatifs au même exercice

- Examen et approbation du rapport du conseil d'administration relatif à l'exercice 2021

- Examen et Approbation des états financiers de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Lecture et approbation des conventions réglementées telles que prévues par les articles 200 et suivants, et l'article 475 du code des sociétés commerciales

- Quitus aux administrateurs

- Nomination des membres du Conseil d'Administration

- Nomination du commissaire aux comptes pour les exercices 2022, 2023 et 2024

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs à l'assemblée sont mis à la disposition des actionnaires au siège administratif durant la période légale.

2022X00580SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DES SERVICES DES HUILERIES

S.A. au capital de 312 952 dinars

Matricule Fiscal : 418169 S/P/M/000

N° Employeur CNSS : 242837-46

Siège social : Route Menzel Chaker Km 3 Immeuble Salem 1er Etage n°11 - 3013 Sfax

Le conseil d'administration de la Société des services des Huileries convoque Messieurs les actionnaires au capital de la société à une assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 14 juin 2022 à partir de 11 heures au siège de l'Union Régionale de l'Industrie, du

Commerce et de l'Artisanat à Sfax (UTICA) ; 105, avenue Habib Bourguiba Sfax, et ce pour délibérer sur les questions suivantes :

- Approbation de la tenue de cette assemblée à sa date.

- Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021.

- Présentation du rapport du commissaire aux comptes sur la gestion de l'exercice 2021.

- Approbation des comptes de l'exercice 2021.

- Affectation des résultats 2021.

- Approbation des conventions réglementées.

- Quitus au conseil d'administration.

- Approbation des jetons de présence.

- Election des membres du conseil d'administration.

- Questions diverses.

Cette assemblée aura lieu conformément aux articles 27 et 30 des statuts de la société.

Les documents relatifs à cette assemblée seront mis à la disposition des actionnaires au siège de la société et ce à partir du 23 mai 2022.

2022X00581SANB3

Convocation

HORIZON MECANIQUE DU SUD

S.A. au capital de 220.000 Dinars

Siège social et Usine : Z.I Poudrière I, Rue Mahmoud Akrout - Sfax Tunisie

Adresse Postale : PTT Hached BP N°2, 3069 Sfax

M.F : 008678 DAM 000

RC : B129841997

Il est porté à la connaissance de tous les associés de la société Horizon mécanique du sud qu'ils sont convoqués à :

- L'Assemblée générale ordinaire

Le dimanche 15 juin 2022 à 11 heures du matin au siège de la Sté à la Z.I Poudrière rue Mahmoud Akrout Sfax pour approbation des bilans au 31/12/2021.

2022X00588SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SIDENOR

Société anonyme

Capital de 61.500.000 dinars

Siège social : Z.I Bir Mcherga - 1193

Identifiant Unique : 0287817Y

CNSS : 00140614-61

Les actionnaires de la société SIDENOR sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 14 juin 2022 à 10 heures, à l'immeuble Monaco, Avenue du Japon, Montplaisir, 1073, Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et du délai de convocation.

- Lecture du Rapport du Conseil d'administration sur la gestion de la société et des états financiers pour l'exercice clos le 31/12/2021.

- Lecture des Rapports du commissaire aux comptes de l'exercice 2021.

- Approbation des opérations et des conventions réglementées visées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

- Affectations des résultats de l'exercice 2021.

- Quitus aux administrateurs.

- Nomination d'administrateur.

- Nomination du Co-commissaire aux comptes

- Questions diverses.

C'est avis tient lieu de convocation individuelle.

2022401177SANB3

Société LABEL-PRINTING «LABEL-PRINT»

Société anonyme

Au capital de 2.200.000 Dinars

Siège social : 26, Avenue Farhat Hached 1000 - Tunis

Identifiant Unique : 1104312W

Messieurs les actionnaires de la Société LABEL-PRINTING, sont invités à se réunir en assemblée générale ordinaire le mercredi quinze juin 2022, à quatorze heures trente minutes à l'Hôtel Acropole, Rue Rodrigo de Frettas, Les Berges du Lac, Tunis, en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Autorisation de dépassement des délais impartis pour la tenue de l'assemblée annuelle des exercices 2018, 2019 et 2020.

2. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration pour les exercices 2018, 2019 et 2020.

3. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

4. Approbation des états financiers des exercices 2018, 2019 et 2020.

5. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant les exercices 2018, 2019 et 2020.

6. Affectation des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020.

7. Nomination des administrateurs.

8. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

9. Quitus aux administrateurs.

10. Application des dispositions des articles 192 et 209 du code des sociétés commerciales.

11. Questions diverses.

12. Pouvoirs pour formalités.

2022401183SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE IMMOBILIERE TUNISIENNE

S.A. au capital de 150 000 dinars

6 Rue Lucie Faure Tunis

IU : 5577 L/A/M/000

Messieurs les actionnaires de la Société Immobilière Tunisienne, sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra au siège social de la société, le vendredi 24 juin 2022 à 10 heures à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Ratification des modes et délais de convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les états financiers de l'exercice 2021.

2) Lecture du rapport d'activité du Conseil d'Administration et des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2021 et affectation du résultat dudit exercice.

4) Quitus aux administrateurs pour leur gestion au cours de l'exercice 2021.

5) Approbation des conventions réglementées;

6) Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2022, 2023 et 2024.

2022401184SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

CEREALIS S.A

Société anonyme de droit tunisien

Faisant appel public à l'épargne, Coté Au Marché Alternatif de La Bourse

Des Valeurs Mobilières de Tunis

Au capital social de 4.888.889 TND

Siège social : Immeuble Amir El Bouhaira

Appt N°1, Rue du Lac Turkana

Les Berges du Lac, 1053, Tunis - Tunisie

Identifiant unique : 0849850 A

Matricule fiscal : 849850 A/A/M/000

Matricule CNSS : 00340687-23

Mesdames et messieurs les actionnaires,

Au nom du Conseil d'Administration de la société, son président a l'honneur de vous convoquer à l'assemblée générale ordinaire annuelle qui se tiendra le mardi 28 juin 2022 à onze heures (11h) à l'IACE (Institut Arabe des Chefs d'Entreprise) sise à la Rue du Lac TURKANA, les Berges du Lac, 1053, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion du Conseil d'Administration ainsi que le rapport de gestion du groupe Céréalis relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

2. Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers individuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. Examen et approbation des états financiers individuels relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

4. Examen et approbation des états financiers consolidés relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

5. Affectation des résultats relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021 et distribution de dividendes.

6. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions mentionnées à l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

7. Quitus aux administrateurs relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

8. Renouvellement des mandats de certains Administrateurs.

9. Allocation des jetons de présence aux Administrateurs.

10. Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

11. Pouvoirs pour formalités

Conformément aux dispositions des statuts, vous avez la possibilité de consulter les documents nécessaires à votre information qui sont à votre disposition au siège social de la Société. Par ailleurs, nous vous rappelons que vous pouvez vous faire représenter par un autre membre muni d'un pouvoir régulier.

Nous vous prions d'agréer, Mesdames et Messieurs l'assurance de nos salutations les meilleures.

2022401187SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : Boulevard de l'Ere Nouvelle - 2001 Enasr 2 - Ariana

Il a été décidé de convoquer les actionnaires à se réunir en assemblée générale ordinaire le samedi 11 Juin 2022 à 10 heures au siège social de la Polyclinique et ce à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration pour l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes.

3. Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4. Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales conclues durant l'exercice 2021.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs.

7. Quitus à la Direction Générale.

8. Jetons de présence aux administrateurs.

9. Démission des membres du conseil d'administration et nomination de nouveaux administrateurs.

10. Pouvoirs pour formalités.

2022401194SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Extraordinaire

Dénomination : Polyclinique Internationale Les Narcisses

Forme juridique : SA

RC : B2441262012

MF : 1236746B/A/M/000

CNSS : 562106-88

Siège social : Boulevard de l'Ere Nouvelle - 2001 Enasr 2 - Ariana

Il a été décidé de convoquer les actionnaires à se réunir en Assemblée Générale Extraordinaire le Samedi 11 Juin 2022 à 11:30 heures au siège social de la Polyclinique conformément aux dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales à l'effet de statuer sur l'ordre du jour suivant :

1- Dissolution anticipée de la société ou,

2- Augmentation du capital pour un montant égal au moins à 5.5 mdt pour pouvoir couvrir les impayés de la BNA, des actionnaires, des loyers, facture d'IGE concernant la maintenance des équipements de radiologie, les investissements urgents.

2022401195SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2022

MINERALI INDUSTRIALI TUNISIA "MIT"

Société anonyme

Au capital social de 10.735.000 D

Siège social : El M'Rakib, Route de Hafouz - Ousletia - 3120 Kairouan

Identifiant unique : 768270K

Les actionnaires de la Société «MINERALI INDUSTRIALI TUNISIA » sont invités à l'assemblée générale ordinaire, qui se tiendra par vidéo conférence le vendredi 10 juin 2022 à 14 heures (15 : 00, heure italienne), à l'effet de délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire et approbation de la forme de la tenue de la réunion;

2. Ratification de la nomination d'un nouvel administrateur suite à la démission de son prédécesseur;

3. Lecture du rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration pour l'exercice 2021 ;

4. Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers de l'exercice 2021;

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2021 ;

6. Approbation des conventions réglementées;

7. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31.12.2021 ;

8. Quitus aux administrateurs;

9. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice 2021 ;

10. Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes;

11. Questions diverses.

Les documents destinés à cette assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires au siège de la société dans les délais réglementaires.

2022401201SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

MEDITERRANEAN AIR SERVICE

SA au capital de 3.000.000 DT

IU : 0601729F

Tél : 71 861 729

Messieurs les actionnaires de la société MEDITERRANEAN AIR SERVICE, sont convoqués en assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société sis aux Berges du Lac rue du Lac de Côme, le 23 Juin 2022 à 10 heures, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1/ Approbation de la date de tenue de l'assemblée

2/ Lecture et approbation du rapport du conseil d'administration se rapportant à l'activité de l'exercice 2018

3/ Lecture des rapports du commissaire aux comptes actualisés afférents à l'exercice 2018,

4/ Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2018

5/ Approbation des conventions visées par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales

6/ Affectation du résultat d'exercice 2018

7/ Quitus aux administrateurs

8/ Jetons de présences allouées aux membres du conseil.

Les documents relatifs à l'assemblée sont à la disposition des actionnaires, dans les délais légaux, au siège de la société.

2022401202SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Clinique Générale et cardio-vasculaire de Tunis «C.G.C.T»

Société anonyme

Au capital de 5.400.000 dinars.

Siège : Voie X2 Cité El Khadra 1003 Tunis

RC : B118591997

MF : 0047376JAM000

Messieurs les actionnaires de la société anonyme, Clinique Générale et Cardio-vasculaire de Tunis, sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu au siège de la société le jeudi 16 juin 2022 à 9h, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de la clinique et des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

3- Approbation du rapport du conseil d'administration et des états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021

4- Approbation des opérations et conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales

5- Quitus aux administrateurs et au directeur général pour leur gestion de l'exercice 2021

6- Affectation des résultats de l'exercice 2021

7- Fixation du montant des jetons de présence

8- Pouvoirs.

2022401204SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOMAS

S.A Distributeur Exclusif d'OTIS

Rue Chatt Errommen Imm. Espace Tunis - Bloc A 3ème étage App. A3.4 / A3.5

C.P. 1073 - B.P. 134 Montplaisir - Tunis

Messieurs les actionnaires de la Société SOMAS sont invités à assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le 30 mai 2022 à 10H au siège social sis à Rue Chatt Erommen, Immeuble Espace Tunis, Bloc A, 3ème Etage, APP. A3A, Montplaisir 1073 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Examen et approbation s'il y a lieu :

- du rapport du conseil d'administration sur la marche de la Société au cours de l'exercice 2021;

- des comptes de l'exercice clos le 31/12/2021;

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exécution de sa mission et sur les conventions visées à l'article 200 du code des sociétés commerciales;

3- Quitus aux administrateurs;

4- Fixation du montant des jetons des présences;

5- Affectations des résultats.

2022401219SANB3

Autres sociétés

Convocation

Sté Mutuelle de base des services Agricoles "Neapolis"

MF : 1572860B/N/P/000

Nature de Sté : Sté coopérative agricole

Siège social : Av Habib Bourguiba Nabeul

Capital : 8000.000

La Société mutuelle de base de services Agricoles Neapolis de Dar Chaabane invite tous ses adhérents à assister à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 02 juin 2022 à 15 h au siège social de la société.

Ordre du jour :

1- Lecture du rapport moral et financier de l'exercice 2020.

2- Lecture du rapport du commissaire aux comptes.

3- Approbation des états financiers.

4- Donner quitus aux membres du conseil d'administration.

5- Répartition des bénéfices de l'exercice 2020.

6- Nomination du commissaire aux comptes des exercices 2021-2022-2023.

2022401206SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de perte de titre de propriété

Mme Dorsaf Bent Hédi Ben Kilani Ben Halima titulaire de CIN n°05697388 déclare la perte du titre foncier constitutif n°7190/01 du titre foncier n°153943 Tunis situé à la délégation d'El Halfaouine suivant déclaration de perte du centre de sécurité nationale de La Goulette datée du 25/4/2022 sous le n°319.

Cette annonce est parue au journal La Presse du 14/5/2022.

2022T00515DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Salem Ben Abdelaziz Ben Abdallah Khlifi, titulaire de la CIN n°05964713, déclare la perte de son acte de propriété n°13/48720 du 24/4/2014 objet du titre foncier n°85043 Sidi Bouzid sis à Imadet Alhenia délégation Ouled Haffouz Gouvernorat de Sidi Bouzid. Une attestation de perte a été délivrée sous n°1250 le 11/5/2022 par le poste de la garde nationale d'Ouled Haffouz.

2022S00556DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Mustapha Ben Ali Bahri, titulaire de la CIN n°04078952, déclare la perte de son acte de propriété n°15/14038 du 28/12/2010 objet du titre foncier n°31005 Monastir sis à Imadet Jemmel Ouest délégation Jemmel Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée sous n°281 le 27/4/2022 par le poste de la garde nationale de Jemmel.

2022S00558DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Adel Ibn Hadj Ammar, titulaire de la CIN n°05571997, déclare la perte de son acte de propriété n°03/11772 du 27/5/2006 objet du titre foncier n°101857 Sousse sis à Rue Béchir Laatiri délégation Hammam Sousse Gouvernorat de Sousse. Une attestation de perte a été délivrée sous n°618 le 12/5/2022 par le poste de Police de Sousse Sud.

2022S00560DIVD2

Avis

Mme Ben Hssin Souad annonce qu'elle possède un terrain sis entre route saltnia et habena km 8 Sfax et un terrain sis à route habena km 9 son titre de propriété a disparu elle veut avoir un extrait de cet acte original tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Agrebi Souad à Sfax dans un délai de 30 jours passer ce délai aucune opposition ne sera prise en considération.

2022X00575DIVD2

Avis

Monsieur Kamel Rahali déclare par la présente qu'il a perdu l'original de l'acte de propriété d'un terrain de 400 m² sise entre route Tunis et route Mahdia km 18 Sfax objet d'achat du 29/11/2021 acte notarié de Ahmed Borni et Yacine Rebai d'où nécessité de rétablir une deuxième copie conforme, toute personne ayant droit doit se présenter au bureau du notaire maître Yessine Rebai à Sfax dans un délai ne dépassant pas 30 jours de cet avis.

2022X00579DIVD2

Avis

Bassem Ghribi annonce qu'il possède un lot de terrain situé à Sfax route Tunis Km 21 provenant par l'acte notarié à l'attestation des deux notaires Hichem Fourati et Nizar Hachicha le 28/12/2018 et il déclare qu'il a perdu l'acte notarié et il désire se faire délivrer une autre copie originale tous contestataires devra s'adresser au bureau du notaire Hichem Fourati situé à l'avenue Hédi Chaker sakiet Ezzit Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date de la parution de cet avis.

2022X00586DIVD2

Exigence de mise à jour numéro 8830

Je suis Ridha Al-Goutali l'avocat contre Mokhtar Ben Muhammad Al-Jabbari, a déposé une requête en mise à jour du tribunal immobilier succursale de Bizerte sous le numéro 8830, sollicitant l'établissement de 3 contrats de vente le premier en date du 24 août 1956 et enregistré le 15 septembre 1956, volume numéro 03, page numéro 88, Vallée 156 431 délivré par Lalo est un terrain imperméabilisé situé à Mateur d'une superficie de 220 m² Saleh Al-Aweni, un morceau de terrain situé à Mateur d'une superficie de 220 m². Et le troisième contrat a été émis le 26 octobre 1978, et l'on sait qu'il a été transmis le 30 octobre 1978, numéro 368, et complété par les livres complémentaires, définis par la signature du 29 mai 1982, enregistrée le 13 octobre 1982, volume 7, Vallée 60, comme délimitation de l'argument de la mort de Khadija bint Al-Hajj Saleh Al-Aweni, qui a été établi par M. le juge de Nahiyah Mateur le 5 mars 1969 sous le numéro 4216 dans le vrai droit de succession numéro 36959/145435 de Bizerte.

Toute personne concernée doit soumettre son opposition ou son ingérence au Tribunal Immobilier, antenne de Bizerte, sis au Premier Circuit pour les frais immobiliers gelés.

2022401188DIVD2

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
Société d'investissement à Capital Variable
loi 2001-83 du 24/7/2001
JORT n° 59 du 24/07/2001
M.F : 0741110/C

BILAN
arrêté au 31 décembre 2021
(unité : en Dinars Tunisien)

ACTIF	Notes	31/12/2021	31/12/2020
AC1- Portefeuille-titres	**4.1**	**12 871 020,746**	**5 328 039,151**
Actions et valeurs assimilées		0,000	0,000
Obligations et valeurs assimilées		12 871 020,746	5 328 039,151
AC2- Placements monétaires et disponibilités	**4.3**	**3 800 699,324**	**1 747 722,632**
Placements monétaires		3 274 608,393	999 938,167
Disponibilités		526 090,931	747 784,465
AC3- Créances d'exploitation		**52,360**	**52,360**
Autres débiteurs		52.360	52.360
TOTAL ACTIF		**16 671 772,430**	**7 075 814,143**
PASSIF			
PA1- DETTES SUR AVANCE DE PLACEMENT	**4.5**	600 000,000	0,000
PA2- OPERATEURS CREDITEURS	**4.6**	25 674,083	13 307,512
PA3- AUTRES CREDITEURS DIVERS	**4.6**	30 681,795	26 214,434
TOTAL PASSIF		**656 355,878**	**39 521,946**
ACTIF NET		**16 015 416,552**	**7 036 292,197**
CP1- Capital	**4.7**	15 345 224,451	6 758 295,047
CP2- Sommes distribuables	**4.9**	**670 192,101**	**277 997,150**
Sommes distribuables des exercices antérieurs		74,509	33,250
Sommes distribuables de l'exercice		670 117,592	277 963,900
ACTIF NET		**16 015 416,552**	**7 036 292,197**
TOTAL ACTIF NET ET PASSIF		**16 671 772,430**	**7 075 814,143**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
Société d'investissement à Capital Variable
loi 2001-83 du 24/7/2001
JORT n° 59 du 24/07/2001
M.F : 0741110/C

ETAT DE RESULTAT
du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	DU 01/01/2021 AU 31/12/2021	DU 01/01/2020 AU 31/12/2020
PR1- Revenu du portefeuille-titres	**4.2**	**335 886,107**	**319 282,585**
Dividendes		0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées		335 886,107	319 282,585
PR2- Revenus des placements monétaires	**4.4**	172 073,247	32 020,386
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		**507 959,354**	**351 302,971**
CH1- INTERETS SUR AVANCE DE PLACEMENT	**4.7**	0,000	0,000
CH2- CHARGES DE GESTION DES PLACEMENTS	**4.7**	-55 142,854	-41 685,025
REVENU NET DES PLACEMENTS		**452 816,500**	**309 617,946**
PR3- Autres produits		0,000	0,000
CH2-AUTRES CHARGES	**4.7**	-30 240,732	-29 800,768
RESULTAT D'EXPLOITATION		**422 575,768**	**279 817,178**
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation		247 541,824	-1 853,278
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		**670 117,592**	**277 963,900**
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		**-247 541,824**	**1 853,278**
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		-8 167,486	-8 189,862
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres		0,000	0,000
Frais de négociation de titres		0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		**414 408,282**	**271 627,316**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF

UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
Société d'Investissement à Capital Variable
Loi 2001-83 du 24/7/2001
JORT n° 59 du 24/07/2001
M.F : 0741110/C

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021

(unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2021 31/12/2021	01/01/2020 31/12/2020
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	**414 408,282**	**271 627,316**
Résultat d'exploitation	422 575,768	279 817,178
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	-8 167,486	-8 189,862
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	0,000	0,000
Frais de négociation de titres	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	**-209 963,779**	**-238 006,236**
AN3- Transactions sur le capital	**8 774 679,852**	**138 397,090**
SOUSCRIPTIONS	**16 528 865,704**	**6 663 728,357**
- Capital	16 055 987,904	6 458 197,536
- Régularisation des sommes non distribuables	-30 937,066	-4 119,602
- Régularisation des sommes distribuables	503 814,866	209 650,423
RACHATS	**-7 754 185,852**	**-6 525 331,267**
- Capital	-7 443 114,624	-6 255 464,832
- Régularisation des sommes non distribuables	13 160,676	4 154,525
- Régularisation des sommes distribuables	-324 231,904	-274 020,960
VARIATION DE L'ACTIF NET	**8 979 124,355**	**172 018,170**
AN4- Actif net		
En début de l'exercice	7 036 292,197	6 864 274,027
En fin de l'exercice	16 015 416,552	7 036 292,197
AN5- Nombre d'actions		
En début de l'exercice	67 320	65 303
En fin de l'exercice	153 010	67 320
VALEUR LIQUIDATIVE	**104,669**	**104,520**
AN6- Taux de rendement	**4,10%**	**3,80%**

Les états financiers dans leur intégralité sont publiés dans le bulletin officiel du CMF.

2022401207BCFA5